

Communiqué de Presse

Les tiers lieux au service de la formation et du développement des compétences

Journée de lancement du dispositif DEFFINOV pour la Guadeloupe

Lieu : Centre d'affaires , Immeuble Séquélé – SAINTE ROSE

Date : vendredi 12 avril 2024 à 10h00

Le dispositif « DEFFINOV Tiers Lieux »

Le développement des compétences et de l'accès à la formation est une nécessité pour la compétitivité et la cohésion sociale. La crise de la Covid-19 a mis en lumière avec acuité des inégalités déjà connues, notamment du point de vue accès aux technologies et de possibilités de formation.

Pour répondre à ces défis, l'État a lancé un Plan de transformation et de digitalisation de la formation , intégré au Plan de relance, doté d'un budget de 300 millions d'euros. Celui-ci vise à intégrer les technologies digitales immersives et les sciences cognitives dans la pédagogie, ainsi qu'à promouvoir la formation en situation de travail. Parallèlement, le mouvement des tiers-lieux contribue également à innover dans les méthodes d'apprentissage en diversifiant les espaces de formation.

Le dispositif DEFFINOV constitue le 2ème axe du Plan de transformation et de digitalisation de la formation professionnelle piloté par le Ministère du Travail, de la santé et des solidarités. Ce dispositif est copiloté par le Secrétariat Général pour l'Investissement et opéré par la Banque des territoires.

Dans ce contexte, « DEFFINOV-Tiers-lieux » a été lancé dans toutes les régions pour soutenir les initiatives visant à faciliter l'accès à la formation et à favoriser les échanges entre les acteurs de la formation.

Doté d'un budget de 50 millions d'euros au niveau national et de **1,2 million d'euros pour la Guadeloupe et Saint-Martin**, cet appel à projets vise deux objectifs :

- **Faciliter l'accès des actifs à la formation** grâce au développement d'espaces

capables d'accueillir des apprenants ainsi que des établissements de formation souhaitant accéder en proximité à des ressources et à des équipements pédagogiques mutualisés ;

- **Favoriser le rapprochement et les échanges entre acteurs** qui interviennent dans le champ de la formation (organismes de formation, CFA, lycées professionnels, établissements scolaires, chercheurs, ...) et leur donner la possibilité de tester de nouvelles méthodes et ressources pédagogiques.



Une démarche innovante en Guadeloupe

En octobre 2022, la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Guadeloupe s'est positionnée pour porter l'appel à projets DEFFINOV afin de mobiliser, conjointement, les Tiers Lieux et le réseau d'acteurs de la formation pour favoriser l'émergence de projets de transformation des Tiers Lieux au service de la formation.

Une démarche inédite sur le territoire a permis :

- de mobiliser les collectivités (Conseil départemental de Guadeloupe, Conseil régional de Guadeloupe, Collectivité de Saint Martin) pour adapter aux besoins de chaque territoire et dans le respect du cadre commun national, l'AAP DEFFINOV et favoriser son relais au sein des réseaux respectifs (janvier à avril 2023) ;
- d'animer des webinaires pendant la phase de publication pour favoriser la mise en relation des acteurs et favoriser l'émergence de projets ;
- de proposer un accompagnement à la maturation des projets potentiels pour permettre la validation de dossiers pertinents (octobre à novembre 2023).

- de disposer de l'appui de l'association Up and SPace de Martinique qui fait partie du réseau France Tiers Lieux, sur le volet du développement des compétence dans le domaine du numérique.

La sélection des projets :

- L'appel à projets a été ouvert du 25 avril 2023 au 30 septembre 2023.
- L'examen des projets en comité a eu lieu le 3 novembre 2023.
- Les comités de sélection se sont tenus le 29 novembre 2023 pour Saint Martin et le 9 décembre 2023 pour la Guadeloupe.
- Le conventionnement entre l'État et les porteurs de projets a été réalisé à la fin du mois de décembre 2023.

Caractéristiques des projets :

Les projets sont portés un consortium qui comprend obligatoirement et au minimum un Tiers-Lieux et un organisme de formation. Ce consortium comprend le plus souvent, outre le Tiers-Lieux, un groupement d'acteurs du territoire dans le domaine de la formation professionnelle.

Éléments financiers

- Budget global de l'appel à projets : 1,2 millions d'euros pour la Guadeloupe et Saint-Martin
- Soutien financier au projet : 50 000 à 350 000 € par projet
- Durée du soutien financier dans le cadre de l'AAP : 36 mois soit 2024 -2026

Projets retenus et financés :

Porteur	Contribution de l'Etat	Budget Gl
ILE Y A, Pointe à Pitre	154 741,00 €	193 427,00 €
L'ESKAL, Nautic Nord Basse Terre	241 000,00 €	386 700,00 €
LA FABRIK, Mouvances Caraibes NGT	292 656,00 €	583 077,00 €
L'ATELIER, Compagnons Bâtisseurs SXM	350 000,00 €	833 743,00 €
Total	1 038 397,00 €	1 996 947,00 €

Présentation des projets retenus

Les QPV réinventés, Pointe à Pitre

Membres du consortium : Association ILE Y A, chef de file ; RESOURCES AND DEVELOPMENT

Ce projet vise à transformer les Quartiers Prioritaires de la Ville en espaces inclusifs et innovants, bénéficiant à plus de 600 personnes. Il diversifie les opportunités de formation en initiant aux compétences du futur et à l'utilisation des technologies, dont l'IA. Le Consortium favorise la création d'une communauté d'acteurs engagés dans le développement des compétences et la mixité sociale. Cet environnement encourage la collaboration autour de projets novateurs intégrant les défis du numérique.

Objectif : l'innovation sociale et pédagogique dans une perspective d'inclusion et de coopération, avec des QPV réinventés en moteurs d'innovations et d'inclusion.

Budget : 193 427,00 € Contribution de l'Etat : 154 741,00 €

L'ESKAL de Formation – Nord Basse Terre

Membres du consortium : Nautic Nord Basse Terre, chef de file ; PROGRESS INSERT ; SEF ; KALAMUS

Le projet vise à sensibiliser et former les publics à l'économie bleue. Un tiers-lieu servira de base pour créer un guichet d'information et faciliter les échanges entre membres du consortium. Les apprenants auront accès à des ressources numériques, des parcours de formation personnalisés et collectifs, ainsi qu'à des ateliers et partages d'expériences.

L'objectif est d'acculturer et de former dans ce domaine en encourageant les interactions entre participants.

Budget : 386 700,00 € € Contribution de l'Etat : 241 000,00 €€

La Fabrik – Nord Grande Terre

Membres du consortium : MOUVANCES CARAIBES, chef de file ; FORMATION ANTILLES ; RECTORAT GUADELOUPE ; CAMPUS DIGITAL ; NPH AGENCY

La Fabrik aspire à devenir un hub polyvalent, comblant les besoins locaux en formation et développement professionnel. Dotée d'une cuisine pédagogique multifonctionnelle, elle sert de lieu d'apprentissage et de restauration pour les entrepreneurs. Cette initiative offrira une variété de formations, notamment dans la restauration, le tourisme, la communication, le numérique, la formation immersive et les métiers de soutien à l'entrepreneuriat. Les apprenants seront connectés via des événements et une plateforme collaborative, favorisant un échange dynamique et une université populaire. De plus, un studio audiovisuel intégré permettra d'enseigner la production musicale et audiovisuelle, ainsi que de développer des formats pédagogiques immersifs. La délocalisation des formations garantira une accessibilité élargie à un enseignement diversifié et adapté aux besoins locaux.

Budget : 583 077,00 € Contribution de l'Etat : 292 656,00 €

Pour le territoire de Saint Martin

L'Atelier – Quartier d'Orléans

Membres du consortium : ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSERURS, chef de file ; FORE ILES DU NORD ; CHAMBRE CONSULAIRE INTERPROFESSIONNELLE DE SAINT-MARTIN ; INITIATIVE SAINTMARTIN ACTIVE ; JIELLE FORMATION

L'atelier, un tiers-lieu de compétences et de formation, soutient le développement de la capacité d'action des habitants, en particulier ceux du quartier prioritaire de la ville de Quartier d'Orléans. Il agit comme un incubateur pour les projets de vie des résidents et stimule l'innovation socio-économique locale. En rassemblant divers acteurs, il favorise la coopération pour la réussite des parcours de vie des habitants.

Budget : 833 743,00 € Contribution de l'Etat : 350 000,00 €

Localisation des tiers lieux lauréats :



Déroulement de la journée de lancement

10h00 : Accueil des participants

10h15 : Présentation du dispositif

10h30 : Présentation des projets par les consortiums des 3 lauréats : Nautic Nord Basse Terre, Ile Y A et Mouvances Caraïbes, présentation de Up and Space

12h00: Echanges – opportunités de collaboration

Contacts DEETS :

Pour la Guadeloupe : agnes.brunet-tessier@deets.gouv.fr et philippe.marsaudon@deets.gouv.fr

Pour Saint Martin : david.touzel@deets.gouv.fr et naike.panga@deets.gouv.fr